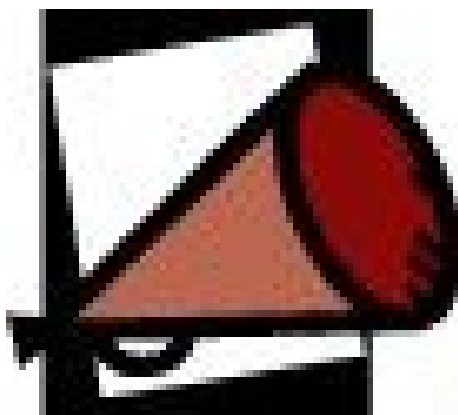


<https://www.pressegauche.org/Plan-d-immigration-2020-2022-au-Quebec-Sept-recommandations-pour-une>



Plan d'immigration 2020-2022 au Québec : Sept recommandations pour une immigration permanente



Date de mise en ligne : mardi 20 août 2019

réussie

- Politique québécoise - Politique -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques portant sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a déposé un mémoire et émis sept recommandations afin que le Québec se dote d'un plan audacieux visant à favoriser une immigration permanente réussie et aborde de front la question cruciale de la vitalité du français au Québec.

L'incontournable vitalité du français

Pour la CSQ, la question de la vitalité du français au Québec appelle à la vigilance et doit faire partie de l'équation en matière d'immigration. Le gouvernement doit se fixer des objectifs ambitieux concernant l'admission d'immigrantes et d'immigrants connaissant le français à leur arrivée, comme il doit s'assurer de tout mettre en oeuvre pour favoriser la francisation et l'intégration de ces personnes. À ce chapitre, il reste beaucoup à faire puisqu'à peu près rien n'a été entrepris depuis le dépôt du rapport aux constats désastreux de la vérificatrice générale en 2017. Le gouvernement actuel semble déterminé à améliorer sensiblement les mécanismes de francisation au Québec et l'adoption récente du projet de loi n° 9 constitue un pas dans la bonne direction. Encore faut-il que cette détermination se traduise en des actions concrètes et structurantes.

« Il est toutefois regrettable que le gouvernement ne fixe aucune cible précise concernant le pourcentage de personnes immigrantes ayant une connaissance du français à l'admission. Il faut rappeler que ce pourcentage est passé de 64,1 % en 2009 à 50 % en 2018. Des données inquiétantes, tant sur le plan linguistique que sur le plan de la rétention future de ces personnes immigrantes. La fixation de cibles, comme la création d'un ministère de l'Immigration et de la Francisation, devraient faire partie de ces actions, comme le recommandait d'ailleurs le rapport Samson, rendu public par la Coalition Avenir Québec (CAQ) en 2016. », a d'abord commenté Mario Beauchemin, troisième vice-président de la CSQ.

Miser sur une approche intégrée

Au Québec, une importante confusion perdure entre, d'un côté, les besoins liés à l'immigration temporaire qui doit apporter une réponse ponctuelle aux besoins de main-d'oeuvre dans différents secteurs d'activité économique, et de l'autre, ceux de l'immigration permanente qui vise à atteindre des objectifs supérieurs que sont la prospérité, la pérennité et la vitalité du français, le dynamisme des régions et le rayonnement international.

« Dans le contexte actuel où la rareté de la main-d'oeuvre incite un nombre grandissant d'acteurs, dont les organisations patronales, à ne mettre en valeur que les besoins à combler à court terme, nous croyons qu'il faut plutôt miser sur une approche intégrée afin d'éviter de détourner la politique d'immigration de sa vraie nature. À cet égard, le nouveau système Arrima de déclaration d'intérêt (2018) devrait permettre d'améliorer le jumelage entre demandeurs et entreprises et donc, faciliter le recrutement. La CSQ est d'accord avec l'objectif de viser une proportion de 65 % de personnes admises dans la catégorie de l'immigration économique, mais nous insistons sur le fait que les critères relatifs à la connaissance du français et de leur pondération dans la grille de sélection des immigrantes et immigrants économiques doivent être maintenus, voire améliorés. », a ajouté Mario Beauchemin.

Se doter d'indicateurs précis

Au-delà du débat statistique sur les seuils d'immigration, puisqu'il n'existe pas de seuil théoriquement parfait, la CSQ

estime que la disponibilité de données fiables faciliterait la prise de décisions éclairées. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Alors que l'immigration constitue pourtant une question névralgique, on peine à avoir un portrait précis de la francisation et de l'intégration des personnes immigrantes au Québec. Résultat direct du laxisme du gouvernement précédent en la matière. La CSQ croit également que le Québec devrait avoir les pleins pouvoirs en matière d'immigration. « Le fait de rapatrier tous les pouvoirs actuellement détenus par le gouvernement fédéral permettrait d'achever le travail amorcé au cours des quarante dernières années. L'action gouvernementale gagnerait ainsi en cohérence et en efficacité et la vie de celles et ceux qui souhaitent immigrer ici s'en trouverait grandement simplifiée et facilitée. » a poursuivi le troisième vice-président de la CSQ.

Faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences

La question de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes demeure importante et pose un frein à l'intégration. L'accès aux différents ordres professionnels est toujours aussi problématique et la complexité des mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences dans le milieu de l'éducation, en silo et à géométrie variable, a des effets repoussoirs. « Dans le contexte de pénurie que nous vivons, il s'agit d'irritants dont nous pourrions nous passer. Puisque chaque commission scolaire, chaque cégep et chaque université ont leur propre façon de faire, un acquis ou une compétence peuvent être validés par un établissement et pas par un autre. Imaginez le fouillis. Il y a lieu d'agir rapidement sur ce front, en mettant en place une politique universelle de reconnaissance des acquis et des compétences. » insiste Mario Beauchemin.

En guise de conclusion

« Avec l'adoption du projet de loi n° 9 le 15 juin dernier, le gouvernement s'est doté de moyens pour effectuer un suivi plus serré de l'intégration et de la francisation des immigrantes et immigrants. Pour nous, il ne fait aucun doute qu'un sérieux coup de barre doit être donné par rapport aux quinze dernières années de laxisme sous la gouverne libérale. C'est d'ailleurs ce que proposait la Coalition Avenir Québec (CAQ) avec le rapport Samson en 2016. Espérons que le gouvernement fera rapidement siens plusieurs des éléments importants contenus dans ce rapport porté par sa formation politique. » a conclu Mario Beauchemin.

Le mémoire de la CSQ est disponible sur le site internet de la CSQ, [ici](#).

Liste des recommandations de la CSQ

- ▶ Doter le Québec d'indicateurs précis permettant un suivi exhaustif de l'insertion économique, linguistique et géographique des immigrantes et immigrants en fonction de leurs caractéristiques de sélection. Ces indicateurs seraient mis en place et rendus publics par le gouvernement ;
- ▶ Maintenir les critères relatifs à la connaissance du français et leur pondération dans la grille de sélection des immigrantes et immigrants économiques ;
- ▶ Améliorer les processus afin de permettre une reconnaissance universelle et rapide des acquis et des compétences des personnes immigrantes ;
- ▶ Mettre en place une véritable politique d'éducation des adultes ;
- ▶ Maintenir la pondération accordée à la connaissance du français dans le processus de sélection (niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes) dans le cadre du

Programme de l'expérience québécoise ;

- ▶ Donner suite aux demandes du Front de défense des personnes non-syndiquées ;

- ▶ Fixer à un minimum de 85 % la proportion des adultes de la sous-catégorie des travailleuses et travailleurs qualifiés qui déclarent connaître le français à l'admission.